

WEEK-END DES 24 ET 25 OCTOBRE : UN DISPOSITIF EXCEPTIONNEL POUR GARANTIR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Alors qu'Orléans s'apprête à accueillir, les samedi 24 et dimanche 25 octobre, le congrès du Rassemblement national à CO'Met et plusieurs contre-mobilisations annoncées dans différents secteurs de la ville, la Ville d'Orléans déploie un dispositif préventif exceptionnel de sécurité. Au lendemain des violences survenues en centre-ville samedi 17 octobre, et compte tenu de l'affluence attendue, les autorités ont décidé de renforcer les mesures de prévention afin de protéger la population. Ces dispositions entraîneront d'importantes restrictions de stationnement, ainsi que des adaptations de transports et de services publics. Premières mesures.

UN DISPOSITIF DE SÉCURITÉ RENFORCÉ

Le week-end des 24 et 25 octobre sera marqué par plusieurs rassemblements d'envergure nationale, organisés notamment à CO'Met et dans le centre d'Orléans. Les déplacements de participants venus de différentes régions, conjugués à la tenue de manifestations sur la voie publique, nécessitent une organisation particulière pour prévenir les risques de confrontation et préserver la sécurité de chacun.

En lien étroit avec les services de l'État et l'ensemble des partenaires concernés, la Ville d'Orléans a donc engagé les dispositions nécessaires pour accompagner la mise en œuvre de ce dispositif. L'objectif est de permettre aux forces de sécurité et aux services de secours d'intervenir dans les meilleures conditions, tout en limitant, autant que possible, les conséquences de ces mesures sur la vie quotidienne.

STATIONNEMENT : DES RESTRICTIONS IMPORTANTES DÈS LE VENDREDI 23 OCTOBRE

Afin de sécuriser les principaux secteurs concernés par les rassemblements et de maîtriser les flux de circulation, des restrictions entreront progressivement en vigueur à compter du vendredi 23 octobre.

Par arrêté municipal, le stationnement en surface sera interdit dans l'intra-mail et sur les mails. Les véhicules stationnés dans ce périmètre devront impérativement être déplacés au plus tard le vendredi 23 octobre à minuit.

Ces restrictions resteront en vigueur jusqu'au dimanche 25 octobre à 20h, sous réserve de leur adaptation aux impératifs de sécurité et à l'évolution de la situation.

Afin de faciliter le stationnement en dehors du périmètre concerné, les parcs-relais situés en périphérie constituent une solution alternative, à l'exception de celui du Zénith, qui ne sera pas accessible. Le titre P+R, délivré aux distributeurs automatiques en station, comprend le stationnement ainsi qu'un aller-retour en tramway.

DES SERVICES MOBILISÉS

Afin d'assurer un suivi permanent de la situation et de garantir la réactivité des services municipaux, la Ville d'Orléans activera une cellule de crise à l'Hôtel de Ville durant le week-end des 24 et 25 octobre.

En lien étroit avec la Préfecture du Loiret et son Centre opérationnel départemental (COD), cette organisation permettra de centraliser les informations, de coordonner les interventions relevant des compétences municipales et d'adapter les dispositions prises en fonction de l'évolution de la situation.

Cette mobilisation exceptionnelle traduit la volonté de la Ville de maintenir une capacité d'action et de décision tout au long du week-end, au plus près des besoins du territoire et en coordination permanente avec les services de l'État.

UNE INFORMATION CONTINUE POUR ACCOMPAGNER LES HABITANTS ET LES PROFESSIONNELS

Parce que ces mesures exceptionnelles nécessitent une anticipation et pourront évoluer en fonction de la situation, la Ville d'Orléans et Orléans Métropole assureront une information coordonnée tout au long du week-end.

Une page dédiée sur orleans.fr constituera le point de référence pour retrouver les dispositions en vigueur et leurs éventuelles évolutions. Les informations y seront régulièrement actualisées, notamment concernant la circulation, le stationnement, les transports et les fermetures d'établissements.

Elles seront également relayées sur les réseaux sociaux de la Ville, les panneaux électroniques d'information et les mobiliers urbains numériques. Un message d'alerte SMS métropolitain pourra compléter ce dispositif afin de porter les informations essentielles à la connaissance des Orléanais.

Une ligne téléphonique dédiée aux habitants et leurs questionnements sera accessible dès jeudi 22 octobre dans le courant de la journée.

Les autorités invitent les habitants, les professionnels, ainsi que les personnes amenées à se rendre à Orléans, à anticiper leurs déplacements et à consulter régulièrement les informations officielles.

La Ville d'Orléans et la Métropole demeureront pleinement mobilisées tout au long du week-end. Les restrictions seront levées dès que les conditions de sécurité le permettront, avec la volonté de rétablir au plus vite le fonctionnement habituel de la ville.